



PREFET DE LA HAUTE-SAVOIE

**Pôle Administratif des Installations Classées**

Dossier suivi par : Colette CHARRIER

Ligne directe : 04.50.08.09.24

Courriel : [ddpp-paic@haute-savoie.gouv.fr](mailto:ddpp-paic@haute-savoie.gouv.fr)

Objet : Plan de Protection de l'Atmosphère de la vallée de l'Arve révisé pour 2018-2023.

P.J. : 1 Arrêté Préfectoral n°Paic-2019-0044 d'approbation du PPA de la vallée de l'Arve révisé pour 2019-2023.

Lettre Recommandée avec AR

Le Préfet de la Haute-Savoie

à

**Liste des Destinataires in fine**

Annecy, le 29 avril 2019

Veillez trouver ci-joint l'arrêté n° PAIC-2019-0044 en date du 29 avril 2019 relatif à l'approbation du Plan de Protection de l'Atmosphère de la vallée de l'Arve révisé pour 2019-2023.

Conformément à l'article 3, le présent arrêté ainsi que le Plan qui lui est annexé seront tenus à la disposition du public :

- en Préfecture de la Haute-Savoie au Service Pôle Administratif des Installations Classées (PAIC) 3 Rue Paul Guiton 74000 ANNECY
- à la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Auvergne-Rhône-Alpes - Service PRICAE 69453 Lyon Cédex 06.

Ces documents pourront également être consultés sur les sites Internet de la Préfecture de la Haute-Savoie et de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Auvergne-Rhône-Alpes aux adresses suivantes :

<http://www.haute-savoie.gouv.fr>

<http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr>

Enfin je vous demande de bien vouloir afficher le présent arrêté pendant une durée d'un mois aux lieux habituels d'affichage de votre collectivité.

Le Préfet,

Pierre LAMBERT

Accueil du public  
Pôle administratif  
des installations  
classées  
3 rue Paul Guiton  
ANNECY

Liste des destinataires d'envoi de l'Arrêté Préfectoral d'approbation du PPA de la vallée de l'Arve révisé pour 2019-2023 :

<b>Communes (41)</b>
Commune de AMANCY
Commune de ARACHES
Commune de ARENTHON
Commune de AYZE
Commune de BONNEVILLE
Commune de BRISON
Commune de CHAMONIX MONT-BLANC
Commune de CHATILLON SUR CLUSES
Commune de CLUSES
Commune de COMBLOUX
Commune de CONTAMINES SUR ARVE
Commune de CORDON
Commune de CORNIER
Commune de DEMI-QUARTIER
Commune de DOMANCY
Commune de ETEAUX

Commune de GLIERES- VAL- DE-BORNE
Commune de LA CHAPELLE -RAMBAUD
Commune de LA ROCHE SUR FORON
Commune de LE REPOSOIR
Commune de LES CONTAMINES-MONTJOIE
Commune de LES HOUCHES
Commune de MARIGNIER
Commune de MAGLAND
Commune de MARNAZ
Commune de MEGEVE
Commune de MONT-SAXONNEX
Commune de NANCY SUR CLUSES
Commune de PASSY
Commune de PRAZ SUR ARLY
Commune de SAINT GERVAIS LES BAINS
Commune de SAINT LAURENT
Commune de SAINT PIERRE EN FAUCIGNY
Commune de SAINT SIGISMOND
Commune de SAINT SIXT
Commune de SALLANCHES
Commune de SCIONZIER
Commune de SERVOZ
Communes de THYEZ
Commune de VALLORCINE
Commune de VOUGY

Sous-Préfecture de Bonneville
Communauté de communes des Montagnes du Giffre (commune de Chatillon sur Cluses)
SM3A
SIVOM à la carte de la région de Cluses
Syndicat mixte des 4 communautés de communes
Syndicat intercommunal du traitement des ordures ménagères des vallées du Mont-Blanc (déjà consulté en 2011)
Syndicat Intercommunal de Flaine
Copie pour information Pôle métropolitain du Genevois Français